

**BREVET PROFESSIONNEL
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**

SESSION : 2007

E1 : Epreuve d'intervention sur un site

E1 A : Prise en charge d'un site

Epreuve écrite Durée 3 heures

Seront évalués plus particulièrement au cours de cette épreuve :

- L'évaluation correcte des risques potentiels du site
- La pertinence du choix des matériels et de leur lieu d'installation
- La connaissance des règlements en vigueur concernant le type d'installation inventoriée

Epreuve orale Durée ¼ d'heure

Le candidat doit justifier ses propositions devant le jury

Présentation du dossier

Dossier I	- Situation - Thème de l'étude	10 Folios
Dossier II	- Travail à effectuer	8 Folios
Dossier III	- Documentation " sous-dossiers"	

EXAMEN :	Spécialité :				
BP	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve :					
E1 : INTERVENTION SUR UN SITE			E1 A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE		
Session :	Repère :	Echelle :	Durée : 3h00	Coeff. : 4	Folio : 1/1
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET - PRESENTATION		